

Acte N° 2024-13

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 septembre 2024
sous la présidence de Willy BEAUVALLET, Vice-Président Personnels, action sociale et
ressources budgétaires**

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et D 714-34 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** les statuts du SCD adoptés par le Conseil d'administration le 8 mars 2013, notamment l'art. 5 ;
- Vu** la présentation de Mme Françoise BARRÉ, Directrice du SCD,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation du rapport d'activité du SCD au titre de l'année 2023

Les membres du Conseil d'administration ont entendu la présentation de la Directrice du SCD et prennent connaissance du rapport d'activité du SCD pour l'année 2023, joint en annexe.

Fait à Lyon, le 30 septembre 2024

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 4 octobre 2024
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 4 octobre 2024